

SONDAGE SUR L'ANTICIPATION DE L'ACTIVITÉ ET DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DES EMPLOYEURS DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

La CCQ sonde deux fois par année les employeurs de l'industrie de la construction afin de prendre le pouls de l'activité à venir et des difficultés de recrutement des employeurs. Le sondage est envoyé à la moitié des employeurs de l'industrie de telle sorte qu'ils ne sont sollicités qu'une fois par année civile.

ANTICIPATION DU TRAVAIL ET DE L'EMBAUCHE AU COURS DES 12 PROCHAINS MOIS

- Les attentes continuent de diminuer par rapport à la croissance future de l'activité dans la construction. La part d'employeurs anticipant une augmentation du volume de travail au cours des prochains mois a diminué. Elle est dorénavant de 29 %, alors que cette part était à 32 % à l'automne. Inversement, la part des employeurs qui croit que l'activité diminuera est maintenant de 21 %, alors qu'elle était à 17 % à l'automne 2022.
- La part d'employeurs ayant répondu qu'ils pourraient diminuer leurs embauches l'an prochain est en hausse par rapport à l'automne 2022, passant de 12 % à 16 %, alors que la part de ceux qui ont déclaré vouloir embaucher plus de main-d'œuvre a rétréci significativement depuis le printemps 2022, de 36 % à 26 %.

L'AMPLEUR DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

- Les difficultés de recrutement se sont amoindries de façon significative, ce sont 60 % des répondants qui ont affirmé les avoir vécues, alors que cette part était de 67 % à l'automne dernier.
- Il est un peu moins complexe pour un employeur d'embaucher un apprenti qu'il y a un an. Une part de 64 % des employeurs affirment ne pas avoir comblé tous leurs postes d'apprentis, ce taux était à 72 % au printemps 2022.

OBSTACLES AU BON FONCTIONNEMENT ET CONSÉQUENCES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SUR LES EMPLOYEURS

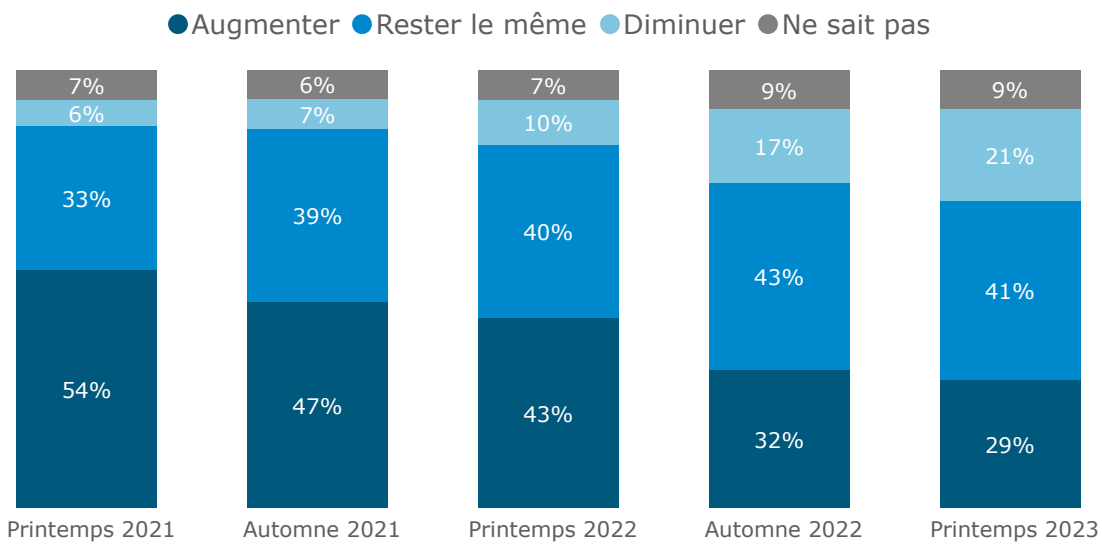
- Pour la première fois depuis le lancement de ce sondage, l'obstacle le plus important rencontré par les employeurs n'est plus celui lié à la difficulté d'embaucher de la main-d'œuvre (50 %), mais bien la qualité de cette dernière (53 %), signe que l'activité ralentit graduellement et que la pression sur les embauches est moins forte. La troisième préoccupation en importance est celle liée à l'augmentation des coûts de construction, avec une part de 37 % et en diminution également.
- La stratégie la plus utilisée pour faire face aux difficultés de recrutement a été d'embaucher et de former des travailleurs moins expérimentés (part de 53 % des employeurs). La stratégie de bonifier les salaires ou avantages sociaux vient en deuxième (41 %) et enfin, la solution d'offrir plus de flexibilité dans l'horaire de travail a été sélectionnée par une part de 37 %.

Détails du dernier sondage

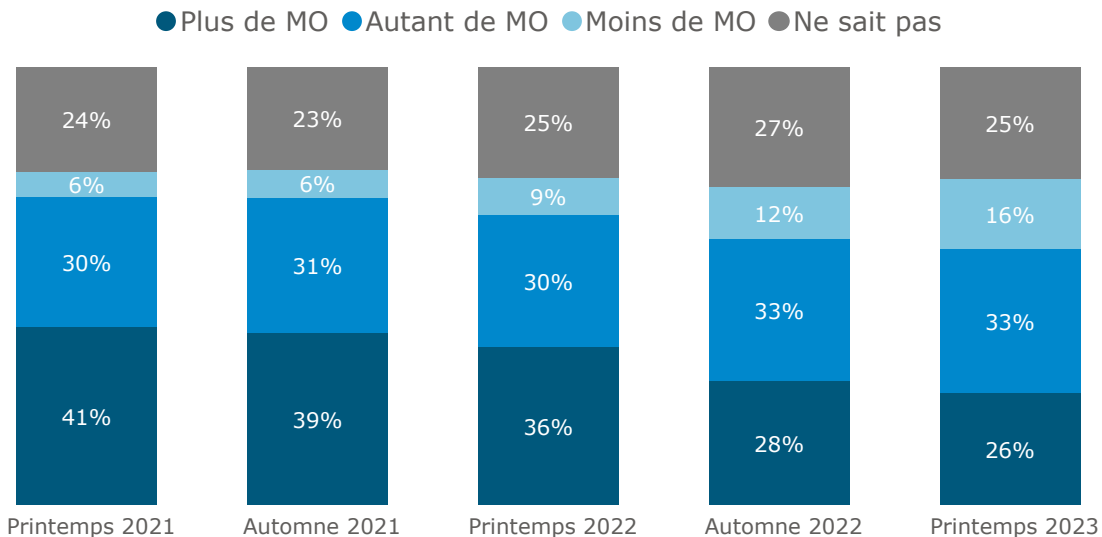
22 mai 2023 Début	2 juin 2023 Fin	2,7 % Marge d'erreur	1 216 Nombre de répondants
26 645 Population	10 000 Taille de l'échantillon	95,0 % Taux d'abonnés aux SEL	

Pour un échantillon de 1 216 répondants, la marge d'erreur maximale est de $\pm 2,7 \%$, et ce, 19 fois sur 20.

Graphique 1: Selon vous, au cours des 12 prochains mois, le volume de travail de votre entreprise devrait (par rapport aux 12 derniers mois) :

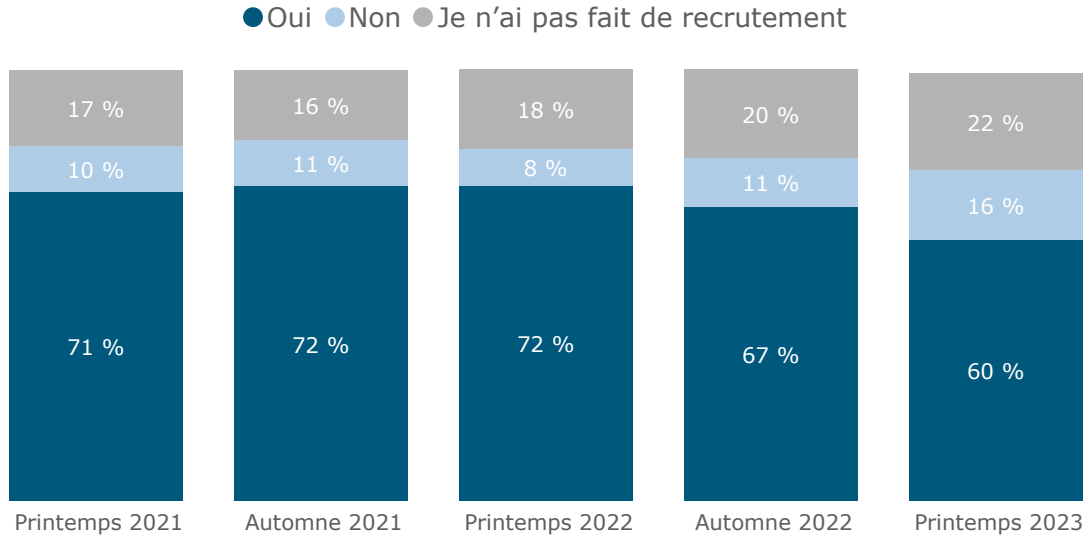


Graphique 2: Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous embaucher (par rapport aux 12 derniers mois) :

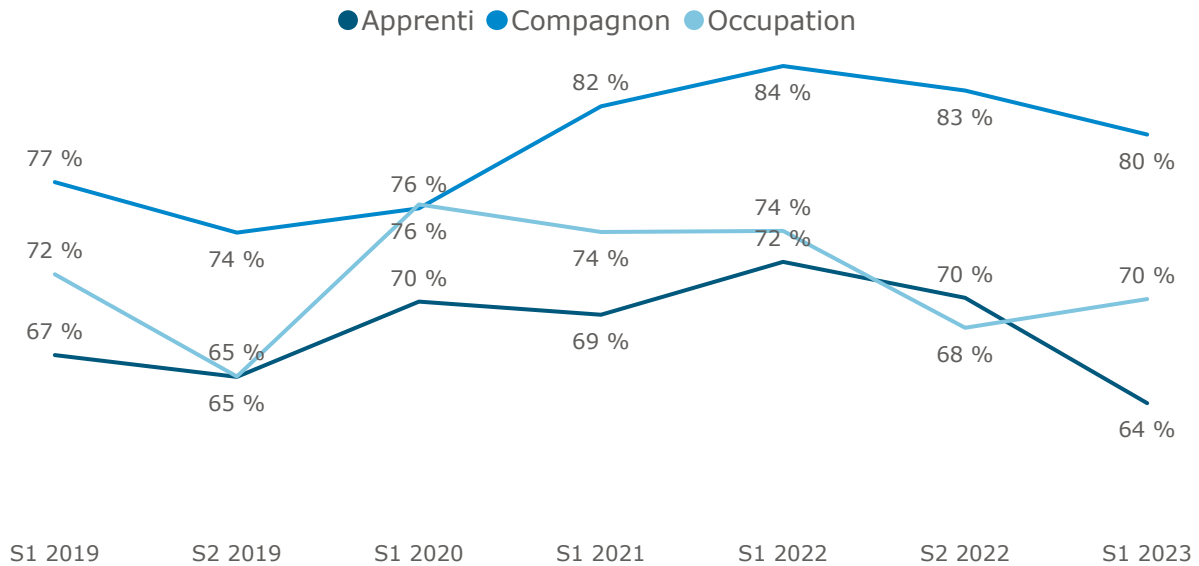


Note 1: SEL signifie services en ligne et MO signifie main-d'œuvre.

Graphique 3: Au cours des 12 derniers mois, avez-vous connu des difficultés à recruter de la main-d'œuvre?



Graphique 4 : Part des répondants affirmant ne pas avoir été en mesure de combler tous leurs postes selon le statut recherché



Note 2: La catégorie «Ne sait pas» est enlevée du graphique 3 pour alléger la présentation.

Tableau 1: Parmi les phénomènes suivants, quels sont les trois plus grands obstacles au bon fonctionnement et à la rentabilité de votre entreprise?

Réponse	Automne 2022	Printemps 2023
La difficulté à embaucher de la main-d'œuvre	56 %	50 % ↓
La compétence/qualité de la main-d'œuvre	50 %	53 % ⇒
L'augmentation des coûts de construction (matériaux et salaires)	43 %	37 % ↓
Difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction	36 %	15 % ↓
La réglementation relevant de la CCQ	22 %	22 % ⇒
La compétition avec les autres entreprises pour les appels d'offre	13 %	23 % ↑
Ralentissement de la cadence de travail	10 %	14 % ↑
La gestion des finances de l'entreprise	7 %	9 % ⇒
La gestion de la croissance de l'entreprise	8 %	7 % ⇒
La gestion des risques associés aux contrats	6 %	7 % ⇒
La taille et la complexité des projets	6 %	6 % ⇒
La réglementation autre que celle relevant de la CCQ	5 %	7 % ↑
Autres	4 %	5 % ⇒
Ne sait pas	3 %	6 % ↑
L'adaptation aux nouvelles technologies	2 %	2 % ⇒
Respect des mesures sanitaires	1 %	0 % ↓

Tableau 2: Au cours des 12 derniers mois, parmi ces stratégies, lesquelles avez-vous utilisées pour faire face aux difficultés de recrutement?

Réponse	Printemps 2022	Printemps 2023
Embaucher et former des travailleurs moins expérimentés	57 %	53 % ⇒
Bonifier des salaires ou des avantages sociaux	44 %	41 % ⇒
Reporter ou étaler des contrats	40 %	33 % ↓
Embaucher de travailleurs retraités	11 %	12 % ⇒
Offrir plus de flexibilité dans l'horaire de travail	33 %	37 % ⇒
Embaucher de la main-d'oeuvre sous-représentée (femmes, autochtones, immigrants)	13 %	12 % ⇒
Intégrer de nouvelles technologies	8 %	7 % ⇒
Offrir une plus grande conciliation travail-famille	28 %	30 % ⇒
Je n'ai utilisé aucune de ces stratégies	9 %	11 % ↑
Autres	5 %	4 % ⇒
Ne sait pas	2 %	2 % ⇒

Note 3: Les flèches vertes et rouges signifient qu'il existe une différence significative entre les deux sondages.

Note 4: La question du Tableau 2 est posée une fois par année, au printemps.